

Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2016

- Les comptes de gestion et administratif (exercice 2015) du CCAS et de la commune sont adoptés à l'unanimité ; pour mémoire, le CCAS a été dissous en décembre 2015 et son budget, réintégré à celui de la commune.
- La reconduction en 2016 des taux 2015 des 3 taxes (T hab+ TF bâti +T F non bâti) a été approuvée à l'unanimité ainsi que le budget primitif 2016, élaboré pour partie avec les recettes prévisionnelles de ces 3 taxes.
- La mission d'assistance à maîtrise d'œuvre, relative aux travaux de voirie et d'accessibilité PMR est confiée à l'ATD 08 à l'unanimité; voulant aller plus loin que la simple prestation de conseil, le Conseil municipal va ainsi faire bénéficier la commune d'une véritable assistance, rémunérée à hauteur de 4% HT des montants engagés, mais qui permettra de ne faire réaliser que les travaux appropriés
- Indemnités maire et adjoints : en accord avec les deux adjointes et conformément à leur souhait, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas leur attribuer d'indemnités, la maire bénéficiant seule de l'indemnité prévue par la loi.
- Location salle polyvalente : suite à la baisse du coût des produits pétroliers et du gaz, le Conseil décide à l'unanimité de revoir à la baisse le prix du m³ de gaz, qui est désormais de 4 € au lieu de 6 €.
- Assurance statutaire du personnel : l'adhésion à la CNP est reconduite à l'unanimité, permettant ainsi une garantie optimale de la secrétaire de mairie ET de la commune en cas de prestations à verser.
- création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe : le remplacement d'Annie GILLES qui part en retraite à la fin du mois* impose la création d'un nouveau poste car les candidat(e)s à sa succession n'ont pas les mêmes statut ni grade ; le Conseil approuve à l'unanimité cette création.
- TRAVAUX :
 - ✓ Travaux chemin de Beaufuy : toujours en suspens, Voncq demandant une nouvelle étude
 - ✓ Défense incendie : des panneaux de signalisation et une borne de protection pour le PEI du village vont être installés ; la réflexion pour Girondelle et Décharge-Faux est toujours en cours
 - ✓ Eclairage voie de Mélimé : la pose d'une lanterne sur le poteau électrique, conforme aux luminaires déjà posés dans la commune, près de la sortie de la dernière maison, est approuvée à l'unanimité (avec subvention de la FDEA)
 - ✓ Protection préau contre pigeons : le devis de l'entreprise Wismieski a été approuvé à l'unanimité.
 - ✓ Réfection peinture volets presbytère : des renseignements complémentaires doivent être demandés aux entreprises concernant la garantie décennale de la peinture
 - ✓ Elagage et nettoyage talus du virage, et aire pique-nique : le devis de Gaël Cornet est approuvé à l'unanimité

***une petite fête sera organisée par la commune en son honneur en mai/juin ; nous vous en reparlerons**

Questions diverses :

le problème de l'évacuation de l'eau le long du chemin de Montardré est soulevé, les tuyaux posés lors de la dernière intervention étant d'un diamètre insuffisant ;

les conseillers se donnent RdV pour nettoyer la remise communale et évacuer en déchetterie les encombrants